

Roanne le 11 mai 2009

Compte rendu de la réunion des délégués du personnel du 7 mai 2009

En introduction à la réunion nous avons eu le droit au petit «laiïus» de M.Marcon concernant la présence des représentants syndicaux. Cette fois la Direction a menacé de mettre en oeuvre les retraits sur salaire. Jusqu'ouï ira t'on ? Heureusement que le ridicule ne tue pas...

1- Les élus CFDT demandent à quelle date la Direction sera en mesure de régulariser la situation des OSD concernant l'augmentation de 3,55% avec répercussion sur la prime de rendement, comme les textes Défense l'exigent.

Cette question est toujours en cours de traitement au siège. M.Benetti travaille sur le sujet et on attend un résultat dans les mois qui viennent.

Ce problème traité directement par M.Benetti paraît bien difficile à régler, c'est pour le moins laborieux et ce sont les salariés qui en font les frais...

2- Les élus CFDT demandent quel est le nombre d'EAD réalisés pour les cadres ainsi que pour les mensuels.

La campagne pour les cadres est terminée avec un pourcentage de réalisation de 97,97%. Il reste quelques cas à régler pour les mensuels et le score actuel est de 90,11%.

Les élus CFDT en donnant des exemples sont intervenus pour que les derniers entretiens soient bien réalisés, certains salariés concernés sont demandeurs.

3- Les élus CFDT demandent la mise en place de bennes pour la récupération du carton devant le CE et les syndicats.

L'information est remontée afin qu'elle soit prise en compte dans le cadre du nouveau contrat.

La CFDT est intervenue en direct auprès de PR pour que la mise en place soit réellement prise en compte dans le cadre de l'ISO 14001.

4- Les élus CFDT demandent à la Direction de lui confirmer et prouver qu'il n'y a pas eu de discrimi-

nation «Egalité Hommes/Femmes» dans le traitement de la distribution de la part variable. Merci de préciser les fourchettes min et max appliquées sur le centre de Roanne étant entendu que l'enveloppe globale 2008 est de 5% de la masse salariale.

Dans toutes les campagnes de politique salariale, la Direction centrale demande une remontée d'informations. Pour ce qui est de DPS, les femmes sont un peu mieux traitées que les hommes pour quelques centièmes les fourchettes vont de 2% à 5% en ce qui concerne la part variable et le BSO.

C'est une information intéressante mais il demeure des différences encore sensibles entre les salaires des hommes et des femmes à l'examen du dernier bilan social. Il y a un effort visible mais qui reste encore insuffisant.

5- Les élus CFDT demandent à quelle date est prévue le prochain CHSCT extraordinaire. Ils demandent également quelles sont les mesures prises le 22 mai en terme de sécurité et de conditions de travail pour les personnels présents ce jour là.

Le prochain CHSCT est programmé le 20 mai et différents points seront traités à cette occasion. Pour le 22 mai les mêmes dispositions seront prises que lors du travail le samedi.

6- Les élus CFDT demandent des précisions suite au changement de prestataire concernant le domaine infrastructure. Est-ce que ce changement de prestataire entraîne des modifications en terme de contrat.

Ce sujet fera partie du CHSCT du 20 mai.

Par le biais de cette question, les élus CFDT

se sont assurés que ce point serait bien traité en CHSCT et ils ne manqueront pas d'intervenir lors de cette instance.

7- Les élus CFDT demandent d'avoir les informations concernant les dernières évolutions liées aux emplois-type.

Il n'y a pas d'évolution pour l'instant excepté pour ce qui concerne le domaine pyrotechnique qui ne touche pas le centre de Roanne.

Les élus CFDT resteront vigilants quant aux éventuelles évolutions à venir. Car certaines évolutions ne sont pas à exclure...

8- Les élus CFDT demandent si la Direction a trouvé une solution technique afin de prendre en compte les 7h00 et non 7h37 de la journée de solidarité qu'elle souhaite imposer le 1^{er} juin.

Suite à une messagerie récente du siège, nous mettrons en place un code pour compenser le delta et prendre en compte les 0,37 centièmes.

Pour les gens en congés on attend une décision.

Les élus CFDT réclament que les salariés en congés soient traités de la même façon que les autres donc que la prise en compte des 0,37h soit bien effective. La journée de solidarité c'est 7h pour tout le monde...

9- Les élus CFDT demandent si la Direction envisage de mettre en place une véritable salle de formation en lieu et place de la salle Marseille qui ne permet pas un travail dans de bonnes conditions (chaleur, bruit, moyens...)

Des améliorations sont en cours en terme d'isolation. On compte sur cette salle.

Si la Direction compte tant sur cette salle de formation, il faut que de véritables travaux soient réalisés afin que les salariés puissent bénéficier de conditions acceptables.

10- Les élus CFDT demandent qu'un service rapide soit étudié en ce qui concerne l'approvision-

nement des équipements de sécurité personnels.

Ce sujet sera également abordé lors du prochain CHSCT extraordinaire.

Des efforts sensibles de choix et de diversités sont offerts aux salariés en terme d'équipements de protection individuelle, il serait dommage que les délais viennent perturber ces améliorations.

11- Les élus CFDT demandent l'extension du chèque CESU à d'autres utilisations (aide ménagère, travaux de jardinage...)

C'est un sujet qui doit être traité en central lors de la NAO.

C'est bien un sujet central, mais les élus locaux CFDT ne manquent aucune occasion de faire remonter les souhaits des salariés de Roanne et ainsi renforcer la position centrale.

Les élus CFDT ont posé la question concernant la date de la remise des médailles du travail. La Direction précisera la date qui n'est pas programmée actuellement.

Pour les élus CFDT : Philippe Petit

Tirage de 5 jours du CET:

Les 5 jours peuvent être pris dès le 2 juin, il n'y a rien qui empêche cette possibilité. La prise de ces jours n'a aucune incidence et est soumise à la même règle que les autres congés, c'est à dire à l'accord de la hiérarchie. Cette demande sera à réaliser par document papier, car non prise en compte par Gestor.

**POUR UN SYNDICALISME REALISTE ET ACTUEL,
POUR UN SYNDICALISME REFLECHI ET CONSTRUCTIF,
ADHEREZ A LA CFDT!**

Contact à la permanence au 7119 ou 7852